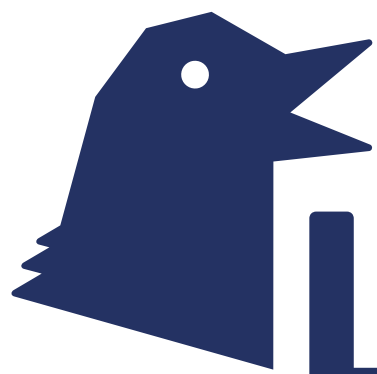




Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'Aquilon

Volume 41 numéro 30
21 août 2026



Envoi de publication – enregistrement n° 10338 C.P. 456 Yellowknife NT X1A 2N4

À LIRE PAGES 8 ET 9



INFRASTRUCTURES NORDIQUES

Route commune

À LIRE PAGE 3

COURTOISIE



COURTOISIE

FEUX DE FORÊT AUX TNO

Moins de menaces directes, toujours plus de vigilance

À LIRE PAGE 4

CONNEXION ARCTIQUE

À l'abordage du pôle Nord

À LIRE PAGE 7



COURTOISIE RESSOURCES NATURELLES CANADA



www.mediastenois.ca
contact@mediastenois.ca
5016 48^e Rue, C.P. 456,
Yellowknife, NT, X1A 2N4
(867) 766 - 5172

Direction :	Nicolas Servel	Journalistes :	Aline Essombe	Annonces publicitaires et publiereportages :
Responsable éditoriale :	Cécile Antoine-Meyzonnade		Nelly Guidici	marketing@mediastenois.ca
Maquette :	Patrick Bazinet		Cristiano Pereira	Représentation territoriale GTNO :
		Activités culturelles :	Élodie Roy	North Creative advertising@northagency.ca

Journal hebdomadaire publié le vendredi depuis 1986, *L'Aquilon* est la propriété de Médias ténois subventionnés par Patrimoine canadien. Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur.e et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.e. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre de Réseau.Presse et applique la graphie rectifiée. N° ISSN 0834-1443



FIER MEMBRE

PARTENAIRES DE L'ARCTIQUE



LE NUNAVOIX
LE JOURNAL DES FRANCOPHONES DU NUNAVUT

L'ÉDITORIAL

Cécile Antoine-Meyzonnade, Responsable éditoriale

Des flammes, si proches

Ces derniers jours, la fumée s'est engouffrée pour la énième fois dans la capitale. Elle a traversé la ville comme un rappel entêtant des mois, des semaines, des étés précédents à vivre au rythme des flammes. Une ambiance à l'odeur familière qui prévient : la « trêve » n'est que partie remise. Parce que, oui, actuellement, bien que 216 feux soient toujours actifs sur le territoire, les collectivités ténoises ne sont plus directement menacées. Les conditions météorologiques sont plus clémentes, la pluie a même fait un retour en trombe en fin de semaine dernière. Cette accalmie pour les habitant.e.s, aussi bienvenue soit-elle, ne pourra malheureusement pas effacer en un claquement de

flaque les plus d'un million d'hectares brûlés jusqu'à présent. Ce chiffre est quasiment identique à celui recensé à la même période en 2025. Si l'on prend un peu de recul temporel et géographique sur le sujet, le Canada dans sa totalité est passé de 8,3 millions d'hectares brûlés en août 2025 à 4,1 millions d'hectares ce mois-ci. Et la superficie réduite en fumée

des TNO, au-delà de ses frontières, représente à elle seule 34,1 % du total national canadien. Il n'est plus question de douter du dérèglement climatique, la réalité mondiale est brûlante, qu'on le veuille ou non. Les infrastructures en place doivent être repensées pour résister aux attaques climatiques, les constructions à venir devront répondre à un cahier des charges bien

spécifique. Par exemple, pensons notamment aux futurs travaux de la route de la vallée du Mackenzie, seront-ils adaptés ou paralysés par la météo? Nous devons trouver des moyens de nous adapter tant bien que mal à cette crise environnementale profonde que nous vivons. Car une chose est certaine, ce n'est pas elle qui s'adaptera à nous.



Savais-tu que...

... les TNO reçoivent plus de soleil que n'importe quelle autre province canadienne ?

Entre le mois de juin et la mi-juillet, les Territoires du Nord-Ouest passent plus de temps dans la lumière du soleil, autrement appelé soleil de minuit. Même durant la nuit, il n'y a pas d'obscurité, ce qui est un phénomène que l'on retrouve seulement dans les régions proches des pôles. Ceci se produit, car l'axe de la Terre a une inclinaison d'environ 23,4 degrés. Conséquence, en été, l'hémisphère Nord est incliné vers le soleil et ce dernier ne descend alors pas sous l'horizon.

Photo goinyk/Envato



L'Agenda d'Élodie

ÉCOUTEZ L'AGENDA

Concours de talents (Norman Wells)

22 AOÛT

Le [Jamboree de l'ours noir](#) invite la population de [Norman Wells](#) à monter sur scène lors de son concours de talents à 19 h au parc Rick Muyer. Chants, danses, humour, magie et arts de toutes sortes seront mis sous les projecteurs pour divertir le public. Plusieurs catégories sont prévues afin de permettre à toutes et tous de participer, notamment une catégorie individuelle pour adultes, une deuxième pour les groupes et une dernière pour les enfants.

Cours de danse (Yellowknife)

1^{er} SEPTEMBRE

Le groupe de danses latines de Yensy invite la population à [découvrir les rythmes latins lors de cours de salsa cubaine et de merengue](#). Animées par Yensy Garcia, en collaboration avec la Ville de Yellowknife, les séances s'adressent autant aux personnes qui n'ont jamais dansé qu'à celles qui souhaitent améliorer leurs techniques. Tous les niveaux sont les bienvenus et aucune expérience préalable n'est nécessaire pour participer. Une occasion de bouger, d'apprendre de nouveaux pas et de découvrir deux styles de danse dans une ambiance accueillante et dynamique. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de la Ville de Yellowknife.

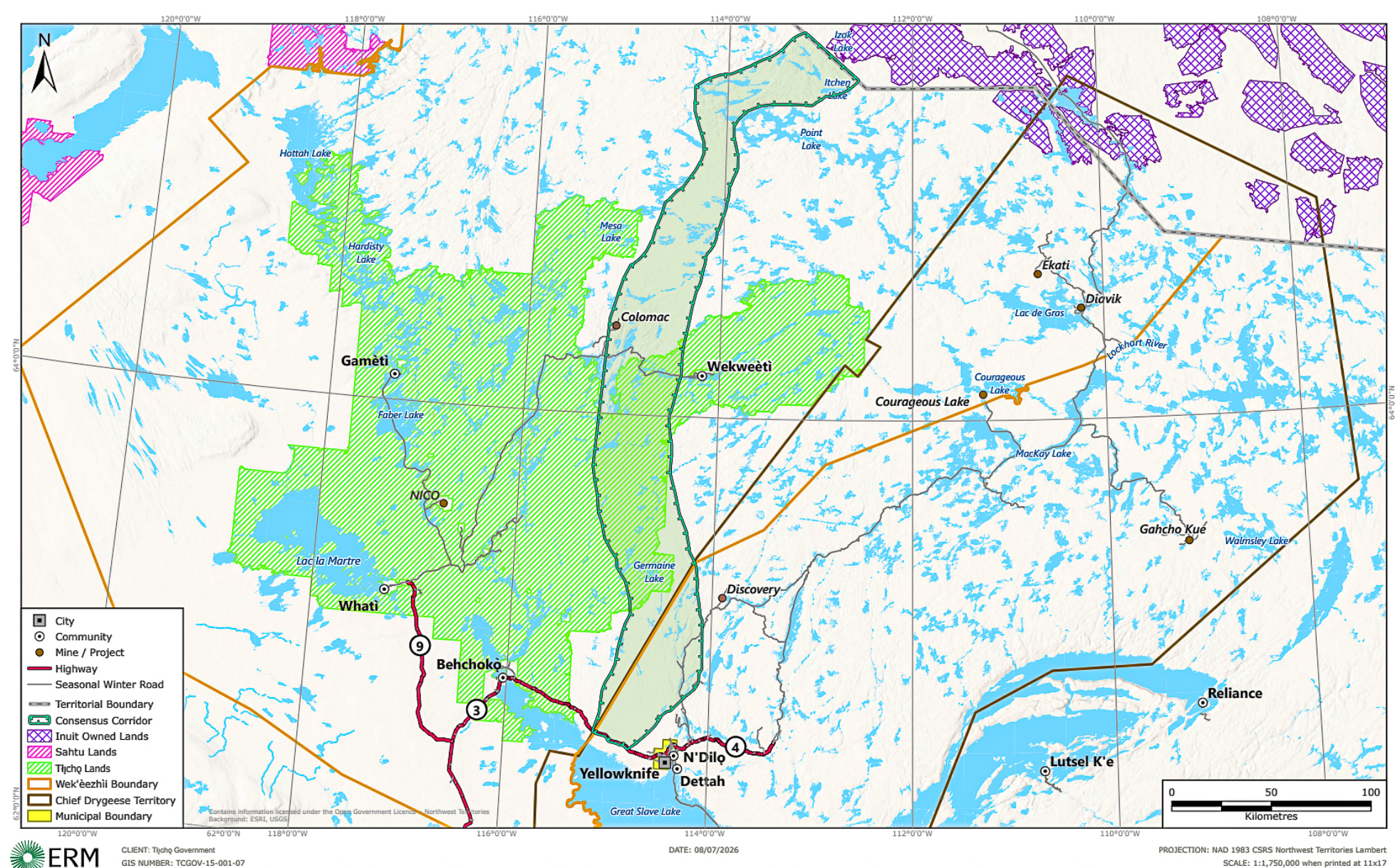
Soirée de la rentrée (Yellowknife)

3 SEPTEMBRE

La communauté francophone de Yellowknife est invitée à célébrer la rentrée [lors d'une soirée conviviale organisée le 3 septembre](#), de 17 h à 19 h, à la Maison Bleue, située au 5016, 48^e rue. Organisé avec la Fédération franco-ténoise, Médias ténois et l'Association franco-culturelle de Yellowknife, ce rassemblement permettra aux participant.e.s de se retrouver après l'été et de partager un moment dans une ambiance détendue. Des boissons et des fromages seront notamment proposés sur place. Une belle occasion de revoir des visages connus, de faire de nouvelles rencontres et de commencer la rentrée en compagnie de la communauté francophone.

Collaborateurs de cette semaine

Ju Orthlieb, Julien Cayouette,
Les As de l'info



Le corridor, large d'environ 30 kilomètres, s'étend de la région de Yellowknife vers la frontière du Nunavut. Le tracé définitif de la route reste à déterminer. (Courtoisie)

Un corridor commun se trace pas à pas vers le Nunavut

Après plus d'un an de discussions, les Tłı̨chǫ et la YKDFN se sont enfin entendus sur un corridor de 30 km de large. Le tracé final de la route reste à définir.

Cristiano Pereira – Initiative de journalisme local – L'Aquilon

Après plus d'un an de discussions, le gouvernement tłı̨chǫ et la Yellowknives Dene First Nation (YKDFN) se sont entendus sur la zone dans laquelle pourrait passer le futur corridor économique et de sécurité de l'Arctique. Il ne s'agit pas encore du tracé d'une route, mais d'une bande d'environ 30 kilomètres de large à l'intérieur de laquelle celui-ci devra être défini. Le corridor proposé devrait s'étendre sur environ 420 kilomètres, depuis la route 3, à l'ouest de Yellowknife, jusqu'à la frontière du Nunavut. Selon le document de consensus rendu public par les deux Nations, le corridor débiterait à au moins 15 kilomètres à l'ouest des limites de Yellowknife. Il se dirigerait ensuite vers le nord, près de Colomac et à l'ouest de Wekweèti, avant de passer à l'ouest de Point Lake en direction d'Izok et de la frontière du Nunavut.

Caribou et développement

Le choix de cette zone résulte d'un compromis entre plusieurs objectifs, notamment la protection du caribou, l'accès aux ressources minières et les retombées économiques pour les communautés autochtones. « Protéger le caribou et bâtir un avenir pour notre peuple étaient nos principales priorités », a déclaré le grand chef du gouvernement tłı̨chǫ, Jackson Lafferty. Il reconnaît toutefois qu'une route dans les terres de la toundra ne sera pas sans conséquences. « Nous avons

choisi ce corridor afin de réduire autant que possible les dommages causés au caribou, tout en sachant qu'une route dans les barrenlands [terres arides et sauvages] aura toujours des impacts que nous devons gérer », a-t-il ajouté. Le tracé retenu évite notamment certaines zones jugées particulièrement sensibles pour les déplacements du caribou. Le corridor passerait à l'ouest de Wekweèti et de Point Lake, une option présentée par les deux Nations comme moins dommageable que d'autres scénarios étudiés auparavant. Il donnerait aussi accès à plusieurs secteurs miniers ou projets potentiels, dont Discovery, Colomac et Izok. Le rapport estime que cette option offre le meilleur potentiel économique parmi les corridors considérés comme viables du point de vue de la protection du caribou.

Une route encore à définir

Pour les chefs de la YKDFN, Ernest Betsina et Fred Sangris, l'annonce ne signifie pas que les grandes décisions sont terminées.



« Il s'agit d'un corridor proposé, et non d'une route définitive, et cette distinction est importante », ont-ils souligné. Selon eux, le travail doit maintenant passer par davantage de consultations. « Ce que les gens nous diront dans les semaines et les mois à venir aidera à façonner la suite », affirment les deux chefs, qui insistent sur la nécessité de réfléchir aux mesures de protection de l'eau, des terres et de la faune. Le projet pourrait également permettre de relier Wekweèti au corridor par une route secondaire. La connexion de Gameti à un réseau routier permanent demeure, de son côté, une priorité du gouvernement tłı̨chǫ.

Un projet stratégique

Le premier ministre des TNO, R.J. Simpson, a salué l'entente en la présentant comme un exemple d'une nouvelle façon de développer de grands projets dans le Nord. « C'est à cela que peut ressembler un développement dirigé par les Autochtones et un partenariat de gouvernement à gouvernement », a-t-il déclaré. Selon lui, le corridor pourrait ouvrir de nouvelles possibilités économiques, renforcer les chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques et contribuer à la présence du Canada dans l'Arctique.

Le gouvernement tłı̨chǫ et la Yellowknives Dene First Nation ont annoncé avoir trouvé un consensus sur le corridor proposé du Corridor économique et de sécurité de l'Arctique. (Courtoisie)

216 feux toujours actifs aux TNO

Plus de 200 feux demeurent actifs aux TNO, sans menace directe pour les collectivités.
Des conditions plus fraîches pourraient offrir un répit aux équipes.

Cristiano Pereira – Initiative de journalisme local – L’Aquilon

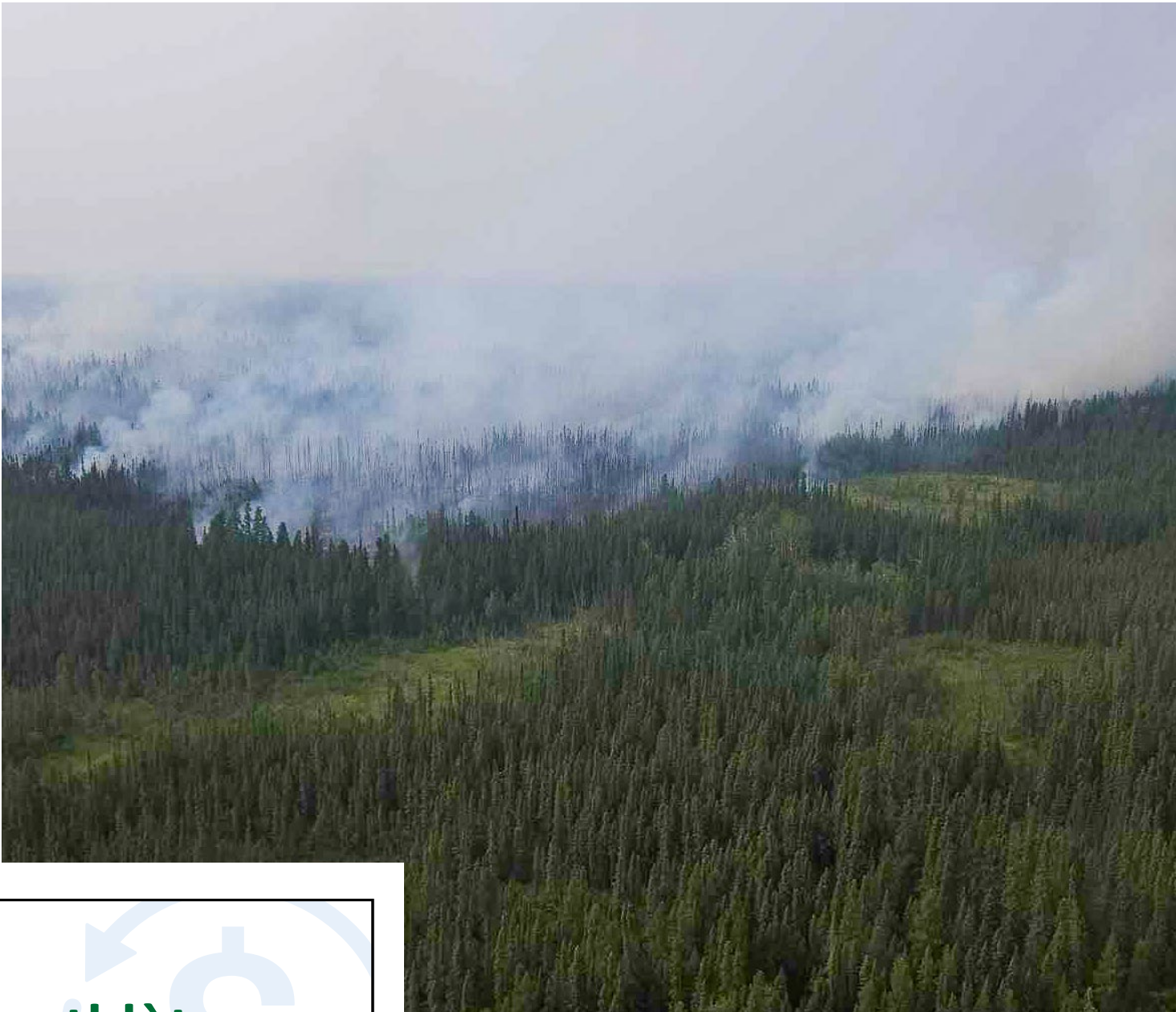
En date du 19 août, 280 feux avaient été recensés depuis le début de la saison aux Territoires du Nord-Ouest, dont 216 étaient toujours actifs. Parmi eux, 208 étaient classés hors contrôle, cinq étaient contenus et trois maîtrisés.

Au total, environ 1,4 million d’hectares ont brûlé jusqu’à présent.

Aucune collectivité menacée

Ce nombre élevé de feux actifs ne signifie toutefois pas que les collectivités sont directement menacées. Plusieurs incendies brûlent dans des secteurs éloignés, où les équipes concentrent leurs efforts sur la protection des infrastructures, des cabanes et des zones habitées lorsque nécessaire.

Dans le Dehcho, le complexe de feux Antoine Lake, près de Fort Simpson, demeure sous surveillance. Les équipes poursuivent leur travail sur les points chauds à l’intérieur des périmètres, avec l’appui d’hélicoptères lorsque la fumée et



Plus de 200 feux de forêt sont toujours actifs aux Territoires du Nord-Ouest en date du 19 août. (Courtoisie)

AIDE FINANCIÈRE

Vous êtes un athlète de haut niveau et vous avez besoin d’aide financière?

La Bourse pour les athlètes de haut niveau des TNO peut vous offrir l’aide nécessaire afin de vous permettre d’exceller dans les hautes sphères de votre sport.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et la fédération Sport North acceptent actuellement les demandes des athlètes jusqu’au 16 octobre 2026. Pour être admissible à une bourse, vous devez répondre aux critères suivants :

- Être membre en règle d’une association sportive nationale ou territoriale
- Être citoyen canadien ou résident permanent
- Être résident des Territoires du Nord-Ouest
- Ne pas être employé à temps plein (c’est-à-dire plus de 20 heures par semaine)
- Ne pas toucher de rémunération d’une équipe ou ligue sportive professionnelle
- Résider à l’extérieur des TNO pendant toute la saison de votre sport

Pour de plus amples renseignements, y compris pour connaître les détails du programme et pour obtenir les formulaires de demande, consultez le www.maca.gov.nt.ca/fr ou le www.sportnorth.com, ou communiquez avec :

M. Damon Crossman, gestionnaire des programmes de sports et de loisirs du ministère des Affaires municipales et communautaires
Tél. : 867-767-9166, poste 21110
Courriel : Damon_Crossman@gov.nt.ca

M. Bill Othmer, directeur général de Sport North
Tél. : 867-669-8336
Courriel : bothmer@sportnorth.com



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

le brouillard permettent les opérations aériennes.

Du matériel est également retiré progressivement du secteur du feu FS014, tandis que les équipes continuent d’intervenir sur les points chauds qui apparaissent. Des dispositifs de protection des structures restent en place et peuvent être activés au besoin.

Le gouvernement précise qu’il n’y a actuellement aucune menace pour Fort Simpson, notamment grâce aux travaux effectués pour contenir la zone la plus proche de la collectivité et des principaux axes de transport.

Des feux sous surveillance

Plus au nord, le feu FS020, situé à l’est des lacs Little Doctor et Cli, a montré davantage d’activité au cours des dernières 48 heures. Des mesures de protection ont été installées autour de certaines cabanes par précaution, mais aucune menace immédiate n’est signalée.

Dans le Slave Nord, le feu ZF028, à environ 28 kilomètres au nord de Behchokò, continue de produire de la fumée visible depuis la collectivité. Les équipes cherchent des occasions de ralentir sa progression et maintiennent des

dispositifs de protection des structures. Là encore, aucune menace immédiate n’est signalée.

La situation s’améliore par ailleurs dans certains secteurs du Slave Sud. Deux incendies, l’un au sud-est de Fort Resolution et l’autre au sud-ouest de Little Buffalo Crossing, ont récemment été reclassés comme maîtrisés. Les équipes poursuivent néanmoins la recherche et l’extinction des points chauds.

Aucun feu notable n’est par ailleurs signalé actuellement dans le Sahtu ou le Beaufort-Delta.

Un répit météo

Les conditions météorologiques pourraient offrir un certain répit à court terme. Le passage d’un front froid apporte des températures plus fraîches et des averses éparses mercredi.

Des orages et de la foudre demeurent toutefois possibles dans le centre des TNO, ce qui pourrait provoquer de nouveaux départs de feu. Des conditions plus chaudes pourraient aussi revenir plus tard dans la semaine, ce qui maintient une certaine incertitude sur l’évolution de la situation.

« Nous sommes poussières d'étoiles »

L'astronome innue Laurie Rousseau-Nepton sera à Fort Smith du 3 au 6 septembre, à l'occasion du festival Dark Sky, pour parler d'astronomie, de savoirs autochtones et de notre rapport au ciel.

Cristiano Pereira – Initiative de journalisme local – L'Aquilon

« Nous sommes poussières d'étoiles. C'est littéral. » Pour Laurie Rousseau-Nepton, cette idée relie directement l'astrophysique à ses racines innues. Née au Québec et membre de la communauté de Mashteuiatsh, elle étudie la formation des étoiles et a découvert au fil de son parcours que ses recherches faisaient écho à des savoirs ancestraux.

Les étoiles fabriquent notamment du carbone, de l'oxygène et du fer, des éléments présents jusque dans notre corps.

En échangeant avec des aîné.e.s de sa communauté, elle découvre aussi cette croyance selon laquelle « on vient du ciel et on retourne au ciel ».

La chercheuse, professeure adjointe à l'Université de Toronto et à l'Institut Dunlap d'astronomie et d'astrophysique, dirige aujourd'hui SIGNALS, un projet international réunissant plus de 60 chercheurs et consacré à l'étude de plus de 50 000 régions de formation stellaire dans des galaxies proches de la Voie lactée.

Savoirs anciens

Depuis environ deux ans, ses recherches l'ont aussi amenée vers l'archéoastronomie, un domaine qui étudie notamment les liens entre des sites ancestraux et l'observation du ciel. Réduire les savoirs astronomiques

autochtones à des récits ou à des constellations serait, selon elle, une vision « excessivement limitée ».

Selon la chercheuse, « ce sont aussi des histoires, mais ce ne sont pas que des histoires. Ça contient énormément d'informations ». Dans les Prairies, par exemple, certains sites comportent des cercles de pierres et de longs alignements de pierres orientés vers l'horizon. Ceux-ci auraient pu servir à suivre le lever ou le coucher de certains objets célestes.

M^{me} Rousseau-Nepton travaille notamment avec une communauté Blackfoot, en Alberta, pour mieux comprendre l'usage de certains de ces sites.

« Ce n'était pas juste une histoire, mais bien un contenu scientifique qui était intégré dans des récits artistiques, poétiques, à même les histoires fondamentales de la culture », explique-t-elle.

Étoile disparue

Certains de ces sites pourraient même fournir des informations auxquelles les observatoires modernes n'ont pas accès.

Sur l'un de ceux qu'elle étudie actuellement, une étoile brillante semble avoir servi de repère sur l'horizon. Or, cette étoile n'est plus là aujourd'hui : elle aurait explosé il y a très longtemps.

La recherche n'est pas encore publiée et M^{me} Rousseau-Nepton reste prudente,

mais l'hypothèse ouvre une possibilité fascinante : utiliser ces repères anciens pour mieux situer dans le temps certains phénomènes astronomiques.

« Ça nous permet peut-être d'avoir une idée de quand est-ce que ces étoiles-là explosaient », explique-t-elle.

Pour l'astronome, la transmission des connaissances sur plusieurs générations donne une valeur scientifique particulière à ces sites : « C'est comme des données de plusieurs milliers d'années auxquelles autrement on n'aurait pas accès. Parce qu'il n'y avait même pas d'observatoire moderne à cette époque-là. »

Ciel du Nord

Fort Smith offre justement un environnement privilégié pour parler de ce rapport ancien au ciel. Dans un véritable ciel noir, explique M^{me} Rousseau-Nepton, l'oeil humain devient capable de distinguer des étoiles beaucoup moins brillantes et donc des milliers d'objets supplémentaires.

« D'être dans le Nord, c'est un peu comme avoir à portée d'oeil un ciel qui est de qualité », dit-elle.

Un ciel sombre facilite l'observation du mouvement des planètes, de la Lune, des comètes et de nombreux autres phénomènes célestes. Une richesse aujourd'hui menacée non seulement par la pollution lumineuse, mais aussi, par la multiplication des satellites artificiels.

Semer le doute

À Fort Smith, Laurie Rousseau-Nepton compte raconter comment son propre parcours l'a conduite vers les connaissances astronomiques innues, mais aussi présenter des savoirs issus d'autres communautés autochtones.

Son objectif est notamment de remettre en question l'idée selon laquelle l'histoire de l'astronomie commencerait avec les observatoires et les scientifiques occidentaux. « Je vais essayer au moins de semer le doute dans l'esprit des gens quant à savoir tout ce que nos ancêtres savaient », dit-elle. Elle espère surtout que cette réflexion donnera envie au public de s'intéresser aux connaissances conservées sur son propre territoire.



Laurie Rousseau-Nepton, astronome innue et professeure à l'Université de Toronto, sera à Fort Smith du 3 au 6 septembre pour participer au Dark Sky Festival. (Courtoisie)

AIDE FINANCIÈRE

Vous avez une idée de projet pour réduire les émissions de gaz à effet de serre?

Programme de subventions publiques pour la réduction des GES

Vous êtes un gouvernement, une entreprise ou un organisme sans but lucratif ayant une idée de projet visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et vos coûts d'électricité et de chauffage?

Réduisez les émissions. Économisez.

Demandez une subvention dès aujourd'hui! www.inf.gov.nt.ca/fr/services/energie/programme-de-subventions-publiques-pour-la-reduction-des-ges

Soumettez votre demande dès maintenant

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Défense : perte nette de 107 unités où le français est une langue de travail

Selon les chiffres du ministère de la Défense nationale partagé avec Francopresse, la nouvelle directive linguistique mise en place en janvier 2025 a entraîné la perte nette de 107 unités où le français pouvait être utilisé comme langue de travail au sein du ministère et des Forces armées canadiennes.

Julien Cayouette – Francopresse

Par courriel, le bureau des communications du ministère de la Défense affirme qu'un total de « 203 organisations et unités sont passées d'obligations bilingues à des obligations unilingues en matière de langue de travail. Un total de 174 a maintenant une désignation anglophone et 29 une désignation francophone.

Comme l'avait noté le directeur des langues officielles au ministère de la Défense nationale, le capitaine de vaisseau Vincent Pellerin, en entrevue avec Francopresse, des unités unilingues sont aussi passées à un statut bilingue. Sur les 145 qui ont fait le changement, 67 sont passés de l'anglais au bilinguisme et 78 du français au bilinguisme.

Selon ces données, il y aurait donc 107 unités de moins où le français est une langue de travail. Il y a en échange 49 unités de plus où il est possible de travailler en anglais.

Le ministère rappelle que ces chiffres sont « fondés sur une analyse réalisée à ce jour » et qu'ils pourraient être appelés à changer. Le ministre de la Défense, David McGuinty, a en effet demandé la semaine dernière une révision de la nouvelle directive et son implantation.

Dans la réponse écrite, le bureau des communications du ministère indique que « les travaux préliminaires pour déterminer la portée, l'approche et le calendrier de l'examen ont commencé ».

5 + 7 plaintes

Le Commissariat aux langues officielles confirme avoir reçu jusqu'à présent cinq plaintes concernant « les répercussions de la décision » du ministère de la Défense nationale de modifier son approche en matière de langue de travail.



En janvier 2025, 67 unités du ministère de la Défense et des Forces armées canadiennes sont passées de l'unilinguisme anglophone au bilinguisme pour la langue de travail et 174 unités bilingues sont passées à l'unilinguisme anglophone, entraînant une perte nette de 107 unités où le français était une langue de travail. (Photo Amar Preciado/Pexels)

À ces plaintes s'ajoutent sept autres plaintes concernant plus précisément le changement de la langue de travail au Collège militaire royal du Canada à Kingston, une des régions où la langue de travail est passée du bilinguisme à l'anglais.

Par écrit, la commissaire, Kelly Burke, dit avoir pris connaissance de la décision du ministre de réviser la directive et les effets de son application. Une enquête est en cours.

« Je m'intéresse particulièrement aux répercussions potentielles de cette situation. C'est pourquoi j'ai porté la question à l'attention du Comité permanent de la Défense nationale de la Chambre des communes, en soumettant un mémoire écrit le 15 mai dans le cadre de l'Étude sur la situation des francophones et des Au-

Nouvelle politique linguistique

Dans une infolettre publique du 27 juillet, le ministère de la Défense explique avoir modifié la désignation linguistique de plusieurs lieux de travail en partie parce que « plusieurs organisations et unités situées dans des régions unilingues éprouvaient des difficultés à respecter leurs obligations linguistiques, ce qui entraînait des plaintes fondées et de la frustration ».

La nouvelle directive sur la langue de travail au ministère de la Défense et dans les Forces armées canadiennes est entrée en vigueur en janvier 2025. La langue de travail des unités suit depuis les régions désignées **bilingues** dans la Loi sur les langues officielles.

tochtones au sein des Forces armées canadiennes. »

Kelly Burke dit s'attendre à ce que toutes les organisations assujetties à la Loi sur les langues officielles « respectent leurs obli-

gations linguistiques et l'esprit de la *Loi* en tout temps ».

Pétition

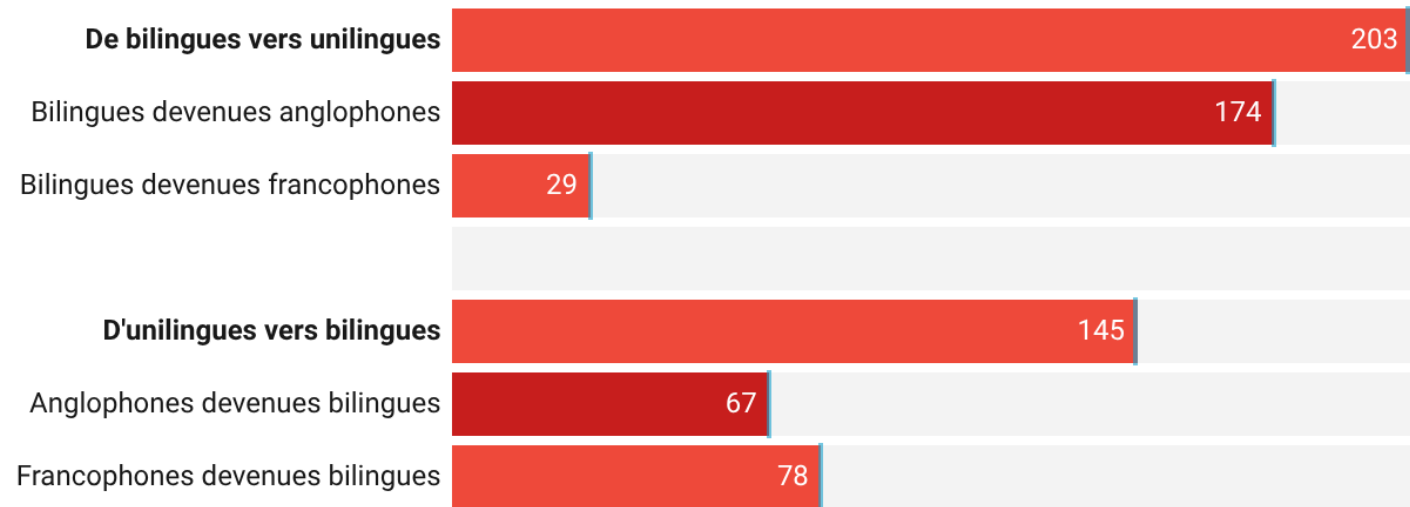
La révision est un mécanisme trop lent, selon Éric Sauvé. La pétition qu'il préparait avec d'autres anciens combattants a été ajoutée au système des **pétitions** de la Chambre des communes le 18 août.

La pétition demande le retrait de la directive afin de « rétablir un régime permettant de désigner officiellement bilingues les unités, organisations et établissements militaires lorsque leur mission, leur mandat national, leurs responsabilités de formation ou leurs besoins opérationnels le justifient ».

Elle demande également de « renforcer le bilinguisme comme capacité opérationnelle et stratégique et de publier l'examen et ses conclusions demandés par le ministre.

La pétition avait amassé près de 1000 signatures, majoritairement du Québec, à la fin de sa première journée en ligne.

Nombre d'unité qui ont changé de langue de travail (LdT)



Au pôle Nord, le Canada consolide ses revendications sur l'Arctique

À bord du NGCC Louis S. St-Laurent, le Canada mène avec la Suède une vaste expédition scientifique dans l'océan Arctique. Jusqu'à la mi-septembre, les scientifiques recueillent des données destinées à appuyer la revendication canadienne sur l'extension de son plateau continental, alors que les enjeux de souveraineté et de sécurité prennent une importance croissante dans le Grand Nord.

Nelly Guidici

Le brise-glace NGCC Louis S. St-Laurent, qui fait partie de la flotte de la Garde côtière canadienne, a pris la mer le 2 juillet dernier pour la saison estivale. Jusqu'au 17 septembre prochain, l'équipage à bord participe à la mission de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM), a fait savoir Craig Macartney, conseiller en communication à la Défense nationale. Plus précisément, il s'agit de l'expédition Canada-Suède 2026 dans l'océan Arctique, organisée dans le cadre du programme CNUDM, en mer de Barents jusqu'au centre de l'océan Arctique.

Le plan de navigation prévoit un arrêt très important et symbolique au pôle Nord. En effet, la présence du brise-glace dans cette zone est loin d'être anodine. Le NGCC Louis S. St-Laurent, qui est le plus grand et le plus puissant des brise-glaces du Canada, symbolise une image forte de la présence canadienne en Arctique selon la Défense : « (Le navire) démontre la souveraineté bien établie et la sécurité du Canada dans le Nord », explique Craig Macartney.

UNE EXPÉDITION SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

Menée par Ressources naturelles Canada, cette expédition constitue la deuxième des trois grandes campagnes d'exploration qui permettront de recueillir les données scientifiques nécessaires à l'élaboration du dossier du Canada concernant l'océan Arctique dans le cadre de la CNUDM. Les participant.e.s se rendront également à l'une des destinations les plus emblématiques de la planète, le pôle Nord.

Shireen Ali, conseillère en communications à Ressources naturelles Canada, décrit ce projet comme particulièrement ambitieux. C'est au centre de l'océan Arctique que le brise-glace suédois Oden et NGCC Louis S. St-Laurent vont permettre aux scientifiques de la Commission géologique du Canada (CGC) de RNCan et du MPO (Service hydrographique du Canada), de bénéficier des capacités des deux navires afin de recueillir des données bathymétriques, géologiques et géophysiques essentielles pour définir les limites extérieures du plateau continental canadien dans l'océan Arctique.

ÉLARGIR LES DEMANDES

Frédéric Lasserre, à la tête du Conseil québécois d'Études géopolitiques, rappelle que le Canada a déposé sa demande en 2019 puis, quelques années plus tard, a déposé une revendication étendue dans le bassin de l'océan Arctique. Les plateaux continentaux sont des espaces maritimes régis par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer qui est entrée en vigueur en 1994. Ces plateaux continentaux revêtent une importance notable, car ils sont considérés comme des prolongements des

États côtiers. Même si ces États ne sont pas pleinement souverains, ils peuvent néanmoins détenir des droits sur l'exploitation des richesses naturelles des fonds marins.

Il appartient à l'État côtier, dans un délai de dix ans suivant sa ratification de la CNUDM, de déposer un dossier de demande d'extension auprès de la Commission des limites du plateau continental.

Cette commission est une agence des Nations Unies composée de 21 experts dans les domaines du droit, de la géologie, de la géophysique ou de l'hydrographie. Il revient donc aux États côtiers de documenter, sur la base de preuves géomorphologiques et géologiques, afin de prouver l'extension de la masse continentale en mer et à déterminer sa limite. Une délégation canadienne de Ressources naturelles Canada (RNCan), d'Affaires mondiales Canada et du ministère des Pêches et des Océans (MPO) a présenté, en mai 2019, à la Commission des limites du plateau continental des Nations Unies à New York, une étude scientifique de 2 100 pages.

L'enjeu est énorme selon Ressources naturelles Canada et l'étude avait nécessité une logistique importante.

« Si nos limites extérieures sont acceptées, nous pourrions ajouter plus d'un million de kilomètres carrés au Canada, ce qui représente la taille de deux provinces des Prairies », a souligné en 2019 Mary Lynn Dickson, directrice du programme UNCLOS à Ressources naturelles Canada, lors du dépôt de la demande.

L'océan Arctique est le plus petit océan du monde, c'est certainement le moins étudié et donc le moins bien compris, selon elle.

UNE COLLABORATION SUÈDE-CANADA

L'expédition conjointe avec la Suède révèle une dimension collaborative dans ce dossier. En effet, en combinant les forces humaines, technologiques et les capacités de deux brise-glaces, le Canada espère recueillir de nouvelles données qui confirmeront celles déjà récoltées jusqu'à maintenant.

« Les études actuelles ont pour objectif de recueillir des données géophysiques et bathymétriques supplémentaires afin de valider et de renforcer les données révisées sur les limites extérieures soumises par le Canada en 2022 », précise M^{me} Ali.

Sans s'avancer sur l'issue de la demande, M^{me} Ali confirme que « le Canada reste toutefois confiant quant à la rigueur scientifique de sa proposition et continue de soutenir le processus d'examen en fournissant les meilleurs éléments scientifiques à sa disposition. »

M. Lasserre rappelle toutefois qu'au-delà des données scientifiques, les revendications posées et modifiées, durant les trois dernières années, par les pays arctiques relèvent davantage de positionnements politiques. L'Islande, la Norvège, la Russie, le Canada et le Danemark ont déposé leurs demandes dans les temps impartis. Seuls les États-Unis, qui sont pourtant un état membre du Conseil de l'Arctique, n'ont pas ratifié la Convention. La



© Courtoisie Ressources Naturelles Canada

Russie a déposé une demande arctique étendue le 31 mars 2021 puis a modifié sa demande le 14 février 2023. Le royaume du Danemark a soumis plusieurs revendications, notamment pour le Groenland entre 2012 et 2014. Enfin le Canada, qui a ratifié la Convention le 7 décembre 2003, a présenté une revendication partielle pour l'Atlantique la veille de la date butoir, soit le 6 décembre 2013. Puis en mai 2019, une revendication concernant l'Arctique, cette fois, a été déposée, suivie d'une demande étendue pour cette même région en 2022.

« Ces modifications relevaient davantage de volonté politique, ou en tout cas de géopolitique, plutôt que de trouvailles ou de conclusions géologiques. Normalement, ces demandes sont fondées sur des données géologiques. C'est vraiment la géologie et la géographie marine qui doivent être derrière les demandes en tant que telles. Mais là, les modifications n'avaient pas vraiment l'air fondées sur de nouvelles conclusions liées à la science », fait-il remarquer.

ET APRÈS ?

Après réception des demandes, le processus est loin d'être terminé. En effet, l'évaluation des demandes suit une procédure de plusieurs années à l'issue de laquelle la Commission émettra un avis non contraignant. En d'autres termes, les états devront négocier.

Pauline Pic, titulaire de la chaire de recherche en géopolitique des mers et océans à l'Université du Québec, remarque que, lorsqu'il est question du droit de la mer, les nations font preuve de respect envers les processus qui sont prévus par la Convention des Nations Unies.

« Il n'y a, pour l'instant, pas vraiment de signaux qui indiqueraient qu'un État contournerait ces règles-là », estime la chercheuse.

L'OCÉAN ARCTIQUE AU CŒUR D'ENJEUX MAJEURS

En raison de l'évolution des problèmes de sécurité dans l'Arctique, la présence maritime et le soutien de la GCC permettent au Canada de protéger ses eaux arctiques sous plusieurs aspects, soutient Craig Macartney.

« Les nouvelles responsabilités de sécurité renforcent la capacité de la Garde côtière canadienne à contribuer à la sécurité nationale du Canada en effectuant des patrouilles de sécurité et des missions de collecte de renseignements parallèlement à ses opérations actuelles, et en échangeant des renseignements avec ses partenaires des domaines de la sécurité, de la défense et du renseignement. Cela est particulièrement crucial dans l'Arctique. »

Compte tenu du contexte géopolitique mondial et de l'augmentation du trafic maritime, du tourisme et du nombre de bateaux de croisières dans l'Arctique, la Garde côtière canadienne qui intervient rapidement en cas d'incidents contribue à renforcer la sécurité et la souveraineté dans les eaux arctiques du Canada, conclut-il.

LES AS DE L'INFO

L'Aiglon, 21 août 2026



Des millions de livres détruits pour l'IA

Qu'est-ce que ça mange, une intelligence artificielle (IA)? Comment nourrit-elle son énorme « cerveau » numérique? Un grand scandale vient de nous dévoiler une partie de la réponse. Pour entraîner leurs modèles d'IA, des entreprises techno détruisent des millions de livres. Je t'explique cette histoire en ordre chronologique.

CAMILLE LOPEZ - AS DE L'INFO

2024 : Le projet Panama

Commençons avec notre personnage principal : Anthropic. C'est une grande entreprise américaine qui construit des intelligences artificielles. Elle a créé le modèle Claude, un robot conversationnel très utilisé, comme ChatGPT.

En 2024, la compagnie a téléchargé illégalement de l'Internet 7 millions de livres publiés avant 2022. Son but? Créer une bibliothèque numérique qui contient tous (oui, tous!) les livres du monde. Elle servirait à Claude, son IA, pour qu'il puisse les lire et apprendre à bien écrire. Le nom de cette opération : le projet Panama.

Ça lui a coûté très cher. Anthropic a été accusée de piratage et a dû donner 1,5 milliard de dollars aux auteurs des livres volés! L'entreprise a donc dû réfléchir à une autre solution pour entraîner Claude...

Mais pourquoi des livres d'avant 2022?

Anthropic ne veut pas que Claude s'entraîne... sur des contenus créés par l'intelligence artificielle. Aucune chance de trouver des traces d'IA (et de ses erreurs) dans les vieux livres, qui sont garantis 100 % humains! C'est ironique, non?

2026 : Claude et ses amies IA, les mangeuses de livres

Ça nous amène à aujourd'hui!

Des journalistes des médias américains *Washington Post* et 404 Media ont appris que des compagnies d'intelligence artificielle (dont Anthropic) achètent des millions de vrais livres pour entraîner leur IA... avant de les détruire. Cette méthode a été choisie parce qu'elle coûte moins cher :

Une fois achetés, les livres passent dans une machine qui coupe leur reliure;

Les pages « lousSES » sont envoyées dans un « scanner » pour qu'elles soient numérisées, page par page;



Quand le processus est terminé, le papier est recyclé. Le livre ne peut donc plus être lu.

Les journalistes de 404 Media ont parlé à des vendeurs de livres rares qui pensent avoir vendu des ouvrages à des compagnies d'IA. C'est difficile de le savoir à 100 %, puisqu'elles achètent les livres sans donner leur vraie identité.

« J'ai des sentiments partagés. Ça m'aide financièrement et ça me permet de vendre des livres que je n'aurais probablement jamais vendus. Mais je n'aime pas comment ils sont utilisés. Et je n'aime pas que des livres peu communs soient détruits », a déclaré un vendeur au média américain.

Et c'est ce qui choque les gens : « Ça veut dire que s'ils sont détruits dans le processus d'entraînement de l'IA, ils seront encore plus difficiles à trouver », écrit Emanuel Maiberg, le journaliste de 404 Media qui signe l'enquête.

Cette nouvelle a même fait réagir [Elon Musk](#), qui est aussi en train d'entraîner un modèle IA avec des livres. « J'ai demandé à mon équipe de préserver tous les livres rares dans une bibliothèque et de les numériser sans les détruire », a-t-il écrit sur le réseau social X.

Heum... Bravo Elon?

Et toi, que penses-tu de cette utilisation/destruction des livres? Donne-nous ton opinion en commentaire!

Déclaration IA : Le présent article a été rédigé par une journaliste sans l'aide d'outils de l'intelligence artificielle.

Si vous vous intéressez à l'actualité,
inscrivez-vous aux AS de l'info :

www.lesasdelinfo.com





LES AS DE L'INFO



Bientôt la fin des jeux physiques chez PlayStation!

Finis, les boîtiers et les disques! Dès 2028, les nouveaux jeux pour consoles PlayStation (comme la PS5!) ne seront vendus qu'en format numérique. Et ça ne fait vraiment pas l'affaire de tout le monde! On te raconte.

CAMILLE LOPEZ
LES AS DE L'INFO

Psst!

Quand je te parle d'un jeu en « format physique », je parle d'un disque dans un boîtier! J'utilise le mot « physique », parce qu'on peut tenir le jeu dans ses mains. Si je parle de « copie » ou de « format numérique », je parle d'un jeu qu'on télécharge en ligne et qui existe seulement... dans la console ou l'ordi!

La fin des disques

En ce moment, si on veut acheter un jeu vidéo pour une console PlayStation, quatre options s'offrent à nous :

- L'acheter neuf, en format physique
- L'acheter seconde main, en format physique
- Acheter un boîtier qui contient un code secret à utiliser pour télécharger le jeu en format numérique
- Acheter et télécharger le jeu en format numérique directement sur le PlayStation Store, le magasin en ligne de Sony

Mais on aura bientôt moins de choix!

« Dès janvier 2028, les nouveaux jeux ne sortiront qu'en format numérique », a déclaré le directeur sénior de Sony, Sid Shuman. Sony, c'est l'entreprise qui fabrique les consoles et distribue les jeux PlayStation.

Ça veut dire que, dans un an et demi, il faudra télécharger les nouveaux jeux sur le PlayStation Store, ou acheter un boîtier qui contient un code, dans un magasin. Le jeu ne pourra donc être joué que par l'utilisateur qui l'a acheté. Il ne pourra pas être prêté ou revendu.



Montage As de l'info avec images du PlayStation Store

La raison officielle? La compagnie Sony dit répondre aux besoins et aux habitudes des joueurs, qui semblent préférer acheter leurs jeux directement sur leur console. Les jeux qui sortiront avant 2028 ne sont pas concernés par cette décision.

Les gens préfèrent le numérique

En 2026, près de neuf jeux PlayStation sur dix ont été vendus en format numérique.

Une autre raison, c'est fort probablement... l'argent. Faire des jeux en format physique, ça coûte cher! En les abandonnant, Sony sauve beaucoup de coûts de fabrication. Autre avantage pour l'entreprise : cette décision forcera les acheteurs à dépenser leur argent dans son magasin, et non en jeux de seconde main.

La revente en danger

Beaucoup de gens s'opposent à cette décision. Tellement, qu'en un mois, une

pétition demandant à Sony de « ne pas tuer le disque » a récolté plus de 350 000 signatures!

« Un disque, c'est un vrai jeu que tu peux posséder. Tu peux le prêter, le revendre, l'offrir en cadeau, le collectionner, le léguer à tes enfants. Un boîtier avec un code, ce n'est pas la même chose. Aussi, les jeux physiques, ça représente des milliers d'emplois et plusieurs petites entreprises. Y mettre fin, ça rend l'économie locale plus faible », peut-on lire dans la pétition en ligne.

Des joueurs ont aussi organisé un mouvement de boycottage, du 23 au 30 août. Partout dans le monde, pendant une semaine, les gens sont invités à ne rien acheter chez PlayStation. Reste à voir si ça aura un impact sur Sony!

Le début de la fin?

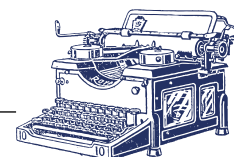
Sony, c'est un GROS joueur dans l'industrie du jeu vidéo. Sa décision sera-t-elle copiée par ses concurrents? Dur à dire! Prenons deux exemples que tu connais sûrement : Xbox a déjà commencé à diminuer la quantité de copies physiques de ses jeux, mais n'a pas fait d'annonce officielle.

Chez Nintendo, créateur des consoles Switch, c'est différent. L'entreprise vend encore beaucoup de copies physiques de ses jeux. Elle non plus n'a pas fait d'annonce.

Et nous, on surveille ce sujet en 2028!

Et toi, que penses-tu de la décision de Sony d'abandonner les copies en format physique?

Déclaration IA : Le présent article a été rédigé par une journaliste sans l'aide d'outils de l'intelligence artificielle.



L'accessibilité à l'école



Charles Dent

*Président de la Commission
des droits de la personne des TNO*

Quand on parle d'accessibilité, on pense principalement aux rampes, aux ascenseurs ou aux portes automatiques. Tous ces éléments ont leur importance, mais ils ne constituent qu'une partie de l'accessibilité. La véritable accessibilité, c'est de s'assurer que chacun puisse participer aux cours, apprendre et trouver sa place. Ainsi, dans nos écoles, il faut regarder au-delà des obstacles physiques et s'assurer que tous les enfants ont accès à une éducation digne de ce nom.

L'éducation est un droit pour tous. Elle ne doit pas dépendre du fait qu'un enfant est en mesure d'entendre, de traiter l'information rapidement, de tolérer un environnement bruyant ou de communiquer de la même façon que les autres élèves. Rendre une classe accessible ne passe pas nécessairement par des travaux majeurs ou l'achat d'équipement onéreux. Bien souvent, ce sont les petits changements qui améliorent l'accessibilité. Pour déterminer les obstacles à éliminer, il est essentiel de bien communiquer et de bien se comprendre.

Il faut simplement que les élèves comprennent l'information qui leur est fournie. Pour ce faire, la diversité des supports pédagogiques permet aux élèves d'utiliser celui qui leur convient sans qu'ils se sentent différents. Par exemple, les enseignants peuvent donner les instructions à l'oral tout en les écrivant au tableau et en fournissant des copies papier. En effet, les exemples visuels, les diagrammes et les démonstrations peuvent se révéler utiles pour les élèves qui apprennent différemment. Ces stratégies peuvent également aider les élèves qui apprennent l'anglais, ceux qui ont manqué des cours ou ceux qui ont tout simplement besoin d'un rappel.

Par ailleurs, la technologie peut améliorer la communication. Les vidéos accompagnées de sous-titres bénéficient aux élèves sourds ou malentendants, mais également à ceux qui ont de la difficulté à entendre dans un environnement bruyant. Les sous-titres peuvent également appuyer l'apprentissage d'une langue et de l'orthographe. Aussi, les documents numériques compatibles avec les lecteurs d'écran, les polices lisibles et un bon contraste des couleurs facilitent l'utilisation des documents d'apprentissage pour tous.

L'environnement de la classe a également son importance. Certains élèves peinent à se concentrer en raison du bruit constant, de l'éclairage très lumineux au plafond ou des murs visuellement trop chargés. On peut aider ces élèves à rester concentrés sans déranger l'apprentissage des autres en aménageant un coin tranquille, en désencombrant l'espace ou en permettant l'utilisation de casques à réduction de bruit.

L'accessibilité, c'est aussi reconnaître que les élèves participent de différentes façons aux activités. Certains sont à l'aise de s'exprimer devant la classe, tandis que d'autres communiquent mieux par écrit, dans de petits groupes ou par l'intermédiaire de projets créatifs. En

proposant aux élèves différentes manières de montrer ce qu'ils ont appris, on ne baisse pas le niveau; au contraire, on donne à chaque élève l'occasion de réussir.

Il peut également être utile de rendre les salles de classe plus rassurantes et le déroulement des activités plus prévisibles pour éviter du stress aux élèves, notamment en affichant l'horaire de la journée, en prévenant en cas de changement au déroulement des activités et en découpant les devoirs importants en plus petites tâches. Ces techniques sont particulièrement utiles pour les élèves présentant des difficultés d'apprentissage ou atteints d'autisme, de TDAH ou d'anxiété, mais elles facilitent en définitive les choses pour tout le monde.

La mesure la plus importante que vous pouvez prendre est peut-être la plus facile : demandez aux élèves ce dont ils ont besoin. Les personnes aux prises avec des difficultés sont celles qui les comprennent le mieux. Une conversation avec un élève peut donner lieu à une solution simple à laquelle un adulte n'aurait jamais pensé. L'écoute est une forme de respect, et elle contribue à créer un environnement scolaire où les élèves se sentent entendus.

L'accessibilité ne doit jamais dépendre du diagnostic officiel de l'élève. De nombreux élèves sont aux prises avec des difficultés passagères ou difficiles à percevoir. Une commotion cérébrale, des difficultés de santé mentale ou même une situation personnelle difficile à la maison peuvent toutes avoir des conséquences sur l'apprentissage d'un élève. Si, dès le départ, les salles de classe étaient mieux adaptées aux besoins des élèves, ils seraient moins nombreux à devoir demander des aménagements particuliers par la suite.

Cela est particulièrement important aux Territoires du Nord-Ouest, où les salles de classe sont souvent petites, diverses et profondément liées à la communauté. Les enseignants font ce qu'ils peuvent avec les moyens dont ils disposent, mais l'accessibilité n'est pas l'unique responsabilité des éducateurs. Elle nécessite le soutien des écoles, des administrations scolaires et des gouvernements qui doivent reconnaître que l'inclusion est un élément essentiel d'une éducation de qualité, et ne pas la considérer comme une option.

L'accessibilité ne signifie pas qu'on donne la priorité à certains élèves. Il s'agit plutôt d'éliminer les obstacles inutiles pour que chaque élève bénéficie des mêmes chances d'apprentissage. Voilà à quoi ressemble l'équité.

Si nous considérons véritablement l'éducation comme un droit humain, alors l'accessibilité ne doit pas s'arrêter aux portes de l'école. Elle doit être prise en compte dans chaque politique, chaque établissement, chaque terrain de jeu, chaque excursion scolaire, chaque activité scolaire et chaque salle de classe. Parfois, les plus grands changements commencent par de petits ajustements, qui peuvent mener à la réussite de chaque élève.



COMMISSION
DES DROITS DE LA PERSONNE
DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST